

Activités périscolaires : les parents sondés

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

Activités périscolaires. Lors de la dernière réunion de la commission scolaire, le financement des Temps d'activités périscolaires (TAP) était à l'ordre du jour. En effet, le reste à charge annuel pour la commune s'élève à 3.002 €. Le budget de la commune permet de plus en plus difficilement de supporter un tel coût. C'est pourquoi les élus souhaitent diffuser un sondage aux familles, en leur proposant trois solutions : le maintien des TAP avec une participation des familles de 3 € par enfant et par mois, l'abandon des TAP avec possibilité de garderie jusqu'à 12 h au tarif habituel, le départ de l'enfant dès 11 h après la classe. Le sondage transmis aux familles début juin sera suivi d'une prise de décision au prochain conseil municipal.



Martine Meuraillon anime bénévolement le rucher communal.

Restauration scolaire. La commission scolaire a rencontré la cantinière pour faire le point avec elle sur ce qui est déjà mis en place au sein du restaurant scolaire. La loi Egalim met l'accent sur une alimentation saine, durable et accessible pour tous, ainsi que sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle privilégie les circuits courts en favorisant le bio, l'AOP, l'AOC, etc. Les repas servis doivent

comprendre une part au moins égale, en valeur, à 50 % de produits de qualité durable, dont 20 % de produits biologiques. La démarche est bien avancée par Françoise Piquereau, la cantinière, mais doit être affinée. Une prochaine réunion permettra d'évaluer le reste à faire, en fonction de ce qui a été réalisé sur les deux dernières années.

Rucher communal. Martine Meuraillon a accepté d'entretenir bénévolement le rucher communal. Elle a procédé à l'extraction de printemps et a proposé aux enfants de l'école de venir faire la mise en pots avec elle. L'opération s'est déroulée vendredi 11 mai et chaque enfant et enseignant est reparti avec un pot de miel. Elle a aussi proposé que pour la récolte de septembre, les enfants soient présents dès le processus d'extraction. Une date doit être fixée prochainement, en accord avec le corps enseignant.